Ginjer

Document d'informations clés

Ginjer ACTIFS 360

PART I – FR0011152990
Ce FCP est géré par Ginjer AM

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Produit	Ginjer Actifs 360 (le « Fonds »), Part I (FR0011152990)
Initiateur	Ginjer Asset Management, société de gestion de l'OPCVM, est agréée en France par l'AMF sous le numéro GP-11000032.
Site internet et contact	www.ginjer-am.com ou appeler le +33 1 76 36 61 78
Autorité compétente	L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Ginjer AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production	15/04/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de Ginjer Actifs 360, un fonds commun de placement (FCP) de droit français constitue en France et conforme aux normes européennes.
Durée : 99 ans
Classification : Fonds mixte
Objectifs :
Le FCP est un fonds qui recherche la progression du capital, en participant à l'évolution des marchés actions, obligations et obligations convertibles. Il met en œuvre une allocation d'actifs diversifiée sur les marchés européens, dans une approche opportuniste et flexible (fourchette de 0 à 100%) et vise à offrir à l'investisseur un rendement minimum, chaque année, net de frais de gestion, supérieur à l'indice €STR + 2%.
La gestion est active, n'est pas contrainte par un indice de référence et s'effectue sur les sous-jacents suivants :

- Les obligations convertibles, libellées en toutes devises, dont le sous-jacent appartient à l'Union Européenne, au Royaume-Uni, à la Norvège, à la Suisse, Il n'y a pas de notation minimale et les sous-jacents peuvent être non notés,
- Les actions pourront varier de 0 à 100% de l'actif net. Elles sont essentiellement des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Norvège, de la Suisse (sans contrainte sectorielle ou géographique).
- Les Produits de Taux sont essentiellement issus des courbes d'état de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Norvège, de la Suisse (dettes publiques). Le fonds peut accessoirement investir dans des obligations du secteur privé. Dans ce cadre, le fonds investira sur des supports notés « investment grade » au moment de l'achat. Pour les produits monétaires, la notation court terme est supérieure ou égale, pour l'une des deux agences de notation suivantes, à A-3 pour Standard & Poor's ou P-3 pour Moody's.
- Les devises : le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, des devises autres que la devise de valorisation du fonds. (max de 50% de l'actif net du fonds).

Face au développement de nouvelles pratiques de gestion et la diffusion de nouveaux instruments complexes, les équipes de GINJER AM ont identifié, à partir d'écarts de valorisation entre actifs pour un même émetteur (actions vs convertibles par exemple) et de méthodes de réplication d'options, de nouveaux risques de marchés qui ne peuvent être « captés » par les mesures traditionnelles habituelles (volatilité, etc…). Afin d'identifier et de noter ces nouveaux risques pour chaque pays ou chaque émetteur (sur une échelle de 0 à 5), un outil propriétaire (« Matrice ») a été développé et intégré aux processus d'allocation d'actifs et de sélection de valeurs de GINJER AM.
Cette matrice permet de déterminer une allocation d'actifs entre actifs risqués et actifs sans risque selon une grille de correspondance ; utilisée au niveau des émetteurs, elle permet aux gérants, dans le cadre des processus de sélection d'émetteurs, de ne sélectionner que ceux dont le niveau d'interaction est faible (pour une échelle allant de 0 à 5 avec 5 marquant un risque fort) ou en baisse (ex : passage de 5 en 3).
En parallèle, dans le cadre de ses processus de sélection de titres, le fonds poursuit une stratégie d'investissement qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales, sociales, de gouvernance ou une combinaison de ces caractéristiques. Ginjer AM applique différents filtres extra-financiers et financiers à son univers d'investissement en excluant les émetteurs des secteurs Tabac, Armes controversées et Charbon thermique. Dans le cadre de la recherche de sociétés respectant son approche ESG, les gérants de GINJER AM identifient et sélectionnent, dans un premier temps, les émetteurs européens qui disposent, dans leur secteur respectif, des meilleures pratiques, au niveau mondial, en matière sociale, environnementale et de gouvernance. Dans cette phase, GINJER AM éliminera, via des critères extra-financiers, 20% d'un univers de travail composé de 600 émetteurs européens.
Pour mettre en œuvre la partie ESG de son processus de sélection d'émetteurs, Ginjer AM a sélectionné deux fournisseurs de données ESG, de renommée mondiale (Sustainalytics et Carbone 4), qui lui permettent d'identifier, pour chaque secteur (en excluant les secteurs controversés), les meilleures pratiques au niveau mondial et de réduire les risques extra-financiers.
A noter que les limites méthodologiques proviennent de la fiabilité des données extra-financières car la Société de gestion est dépendante de la qualité des données fournies par les prestataires utilisés (Sustainalytics et Carbone 4).
La présélection est ensuite analysée pour déterminer, à partir de critères financiers (liquidité et valorisation) et des risques d'interaction (au sens de la matrice propriétaire de GINJER AM), les sous-jacents (actions et convertibles notamment) qui recèlent les meilleurs potentiels de revalorisation sur un horizon moyen terme et qui seront intégrés au portefeuille final sans dégrader les risques extra-financiers du portefeuille.
La sensibilité au taux du portefeuille est comprise entre 0 et 7.
Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10% de l'actif net.
Les produits dérivés : Le fonds peut utiliser, dans la limite d'une fois son actif net, en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille, des instruments financiers à terme (actions, taux, devises) ferme et conditionnel, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. Il pourra y avoir une surexposition ponctuelle dans le cadre de mouvements de souscription/rachats importants ou après cession de titres détenus en direct et non encore remplacés par de nouveaux achats en titres vifs.
Investisseurs visés : Investisseurs Institutionnels. A noter que ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.
Affectation des résultats : Capitalisation
Informations pratiques : Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et sont centralisées à 11h00 auprès de BNP Paribas S.A. par délégation chaque jour de Bourse ouvert à Paris. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, calculée quotidiennement.
Le dépositaire de cet OPCVM est BNP Paribas S.A..

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 3 années

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce produit est classé 4 sur 7, soit une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futures performances se situent à un niveau moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Veuillez-vous référer au Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques liés au produit qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur de risque.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourriez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants de votre remboursement.

Investissement : 10 000€ **Période de détention recommandée** : 3 ans

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	6 474 € -35.3%	5 735 € -16.9%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7 320 € -26.8%	7 328 € -9.8%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 800€ 8%	11 726 € 5.5%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	15 953 € 59.5%	17 401 € 20.3%

Que se passe-t-il si Ginjer AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les actifs du Fonds sont conservés chez le Dépositaire du produit, BNP Paris S.A.. En cas d'insolvabilité de Ginjer AM, les actifs du Fonds ne seront pas affectés. Par ailleurs, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous- dépositaire à qui la garde des actifs du Fonds a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons considéré :

- Que pour la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (1)
Coûts totaux	261€	943€
Incidence des coûts annuels (2)	2.6%	2.8% par an

(1) Période de détention recommandée

(2) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.3% avant déduction des coûts et de 5.5% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0€
Coûts récurrents prélevés chaque année		**Si vous sortez après 1 an**
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.2% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	120€
Coûts de transaction	0.01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		**Si vous sortez après 1 an**
Commissions liées aux résultats	1.4%, soit 15% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds nette de frais et celle de l'€STR capitalisé + 2% avec High Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus est la moyenne au cours des 5 dernières années.	140€

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à court / moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.
La Société de Gestion de l'OPC peut décider, dans les conditions décrites dans le prospectus de l'OPC, de déclencher un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates »).

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société GINJER AM (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société GINJER AM : veuillez contacter la société GINJER AM, par courriel : theamgarden@ginjer-am.com ou par courrier, de préférence avec A/R (Ginjer Asset Management – à l'attention de la direction risques et conformité – 9 rue de Téhéran 75008 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.ginjer-am.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

- Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site www.ginjer-am.com ou en contactant Ginjer AM par courrier au 9 rue de Téhéran 75008 Paris ou par email : theamgarden@ginjer-am.com.
- Informations destinées aux investisseurs qualifiés ou à certaines catégories particulières d'investisseurs qualifiés en Suisse : le Prospectus, le Document d'information clé, les Statuts, ainsi que les rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus, sans frais, auprès du représentant en Suisse, BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, 16, Selnaustrasse, 8002 Zurich ; le service de paiement en Suisse est BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, 16, Selnaustrasse, 8002 Zurich.
- Les performances passées de l'OPCVM représentées sous forme de graphique pour les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si de l'OPCVM dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site www.ginjer-am.com.
- Les calculs mensuels des scénarios de performance de l'OPCVM sont accessibles via le lien suivant : www.ginjer-am.com.
- Le fonds relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.
- L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet : www.ginjer-am.com.
- Le calcul de la valeur liquidative des parts est effectué en tenant compte des règles d'évaluation décrites dans le prospectus et intégrant éventuellement un mécanisme d'ajustement « swing pricing » avec seuil de déclenchement.
- Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de GINJER AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «US person», selon les définitions des réglementations américaines "Regulation S" et "FATCA".
- Les informations relatives à la politique de rémunération de GINJER AM., dont, entre autres, une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages, des personnes responsables de leur attribution sont disponibles sur le site internet www.ginjer-am.com. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande.